

Module n°2 : L'entretien prénatal précoce : formation socle (Module 1B)

Contexte

L'entretien prénatal précoce (EPP), créé par la loi n° 2007-293 du 5 mars 2007 est une intervention de prévention devenue obligatoire depuis le 1er mai 2020. Cette réforme prioritaire s'inscrit dans le cadre du chantier interministériel des 1 000 premiers jours de l'enfant et plus particulièrement du « parcours des 1000 premiers jours », dont l'entretien prénatal précoce constitue le premier moment clé. Le déploiement de l'EPP : un enjeu d'information et de formation. Afin que cette mesure remplisse pleinement ses objectifs, il convient d'accompagner la promotion sur l'ensemble du territoire national, en informant directement les futurs parents concernés et en sensibilisant les professionnels de santé. Plus spécifiquement, les médecins et sages femmes doivent être en mesure à la fois : • D'informer les femmes et les couples de l'existence de l'EPP le plus précocement possible au cours de la grossesse • De réaliser cet EPP ou d'orienter vers un professionnel le réalisant et permettre la mise en œuvre d'un travail en réseau autour des différents professionnels exerçant dans le cadre de la périnatalité

Objectifs

Réaliser un entretien prénatal précoce selon les recommandations de la HAS :de la conduite de l'entretien à la transmission et au travail en réseau
Connaitre les principes, objectifs, enjeux de l'Entretien Prénatal Précoce
Maitriser les techniques relationnelles permettant l'ouverture d'un dialogue et adapter sa posture
Identifier les thèmes à aborder avec la femme en prenant en compte les facteurs liés à son environnement (somatique, psycho-affectif et social)
Identifier les compétences et les vulnérabilités de la femme / du couple et la / les positionner en tant que partenaire(s) de soins
Repérer les partenaires, ressources et dispositifs locaux d'accompagnement en périnatalité et être en capacité de les solliciter si nécessaire
Construire avec la femme / le couple les modalités de transmission aux autres professionnels intervenants et les mettre en œuvre

Renseignements complémentaires

Contact : Fatima SARAIVA (f.saraiva@anfh.fr) - Béatrice Fabre (b.fabre@anfh.fr)

Programme

JOUR 1 :

Ce que devenir parent représente pour les femmes / couples. Ce que l'accompagnement représente pour les professionnels
Les techniques relationnelles permettant l'ouverture du dialogue dans le cadre de l'EPP
Identification des thèmes à aborder et prise en compte des facteurs

environnementaux (somatique, psychoaffectif, social) de la femme / du couple Compétences et vulnérabilités / modalités permettant de favoriser les ressources parentales

JOUR 2 :

Identification des ressources et dispositifs locaux d'accompagnement en périnatalité Typologies possibles d'actions coordonnées Construction des modalités de transmissions aux autres professionnels Co-définition du parcours de soins avec la femme / couple en fonction de ses/leurs besoins Enjeux de décloisonnement des pratiques Ville / Hôpital / PMI

Public

Sages femmes - Médecins

Exercice

2024

Code de formation

SO114

Nature

AFN

Organisé par

FormAvenir Performances

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 7 mars au 8 mars 2024

Module 1

ANFH Montpellier

Du 25 avril au 26 avril 2024

Module 2

ANFH Montpellier

GROUPE 2

Du 7 mars au 8 mars 2024

Module 1

ANFH Ramonville St-Agne

Du 25 avril au 26 avril 2024

Module 2

ANFH Ramonville St-Agne

GROUPE 3

Du 19 septembre au 20 septembre 2024

Module 1B

Ramonville Saint Agne

GROUPE 4

Du 17 octobre au 18 octobre 2024

Module 2

Ramonville Saint Agne

